

GUIDE DU PARENT 2019



CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2019

Saint-Germain-de-Grantham





OBJECTIF DU DOCUMENT

Ce document a pour objectif d'informer les parents sur le fonctionnement et les règlements du camp de jour.

DÉFINITION ET VALEURS DU CAMP DE JOUR

Le camp de jour est un service animé à caractère récréatif et éducatif qui est offert en journée durant la semaine, du lundi au vendredi, par un personnel formé pour répondre aux besoins des enfants âgés de 5 à 12 ans et pour contribuer à leur développement personnel.

Le camp de jour véhicule les valeurs telles que :

- le plaisir
- le respect
- la sécurité
- les saines habitudes de vie
- la créativité
- la diversité
- l'appartenance et le développement de soi

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Coordonnatrice du camp de jour

Dalya Mongrain

Coordonnateur du Service des loisirs

Jaclyn Joyal

Adjointe

Jacinthe Geoffroy

Adresse du camp de jour

Service des loisirs
293, rue Notre-Dame
Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0

Téléphone

819 395-2544

Courriel

campdejour.stgermain@gmail.com



Page Facebook (un moyen de communication simple et efficace!)

www.facebook.com/Camp-de-jour-St-Germain

Heures d'ouverture des bureaux administratifs

Lundi :	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Mardi :	12 h 00	16 h 30
Mercredi :	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30
Jeudi :	12 h 00	18 h 30
Vendredi :	8 h 30	15 h

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en personne auprès du Service des loisirs du **1^{er} avril au 14 juin 2019**, en personne ou en ligne.

Les enfants âgés de 5 ans (maternelle complétée) à 12 ans sont admissibles au camp de jour de Saint-Germain-de-Grantham. Cette année, nous acceptons aussi les enfants de 4 ans ayant été inscrits à l'école pour l'année 2018-2019.

Pour faire l'inscription de votre enfant, vous devez avoir en main :

- sa carte d'assurance-maladie
- le nom de ses médicaments et leur posologie (au besoin)

Voici les tarifs pour l'été 2019 :

Été complet			À la semaine		
Service de garde	Sorties	Tarif	Service de garde	Sorties	Tarif
Non	Non	355 \$	Non	Non	130 \$
Oui	Non	485 \$	Oui	Non	155 \$
Non	Oui	515 \$	Non	Oui	165 \$
Oui	Oui	625 \$	Oui	Oui	175 \$

Rabais familial

- 1^{er} enfant : plein tarif
- 2^e enfant : - 5 %
- 3^e enfant : - 10 %
- 4^e enfant : - 15 %

Service de garde à la fois

- 6 \$ / fois
- 50 \$ / 10 fois

Modes de paiement

- Argent comptant
- Chèque
- Carte de débit
- Carte de crédit (en ligne)





Des frais de retard s'appliquent pour les inscriptions tardives :

- 8 au 14 juin 2018

Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 juin 2019.

Le paiement complet doit quant à lui être fait **avant le début du camp de jour.**

À noter : les familles à faible revenu peuvent effectuer une demande d'aide financière auprès de la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

Nos groupes

Cette année, les enfants seront regroupés selon leur âge.

Procédure pour les inscriptions en ligne

- 1) Accédez à l'interface Accès Cité : <https://mon.accescite.net/49048/fr-ca/>.
- 2) Si vous possédez déjà un compte, entrez votre courriel et votre mot de passe dans l'espace prévu à cet effet, puis passez à l'étape 4.
- 3) Si vous ne possédez pas encore de compte, vous devrez en créer un pour chaque membre de votre famille en cliquant sur *Créer un compte*, au-dessus de *S'inscrire*. Le Service des loisirs approuvera votre demande de création de compte dans les 24 heures ouvrables suivantes.
- 4) Accédez à l'onglet *S'inscrire*.
- 5) Choisissez le groupe dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant.
- 6) Effectuez le paiement.
- 7) Présentez-vous au Service des loisirs avant le début du camp pour compléter le dossier de votre enfant.

Modalités de remboursement

Si le remboursement est demandé avant le début du camp de jour

Les frais administratifs (25 \$) et le chandail (10 \$) sont non remboursables. Cependant, les semaines payées sont remboursables si la demande est faite avant le 15 juin 2018.



Si le remboursement est demandé après le début du camp de jour

Aucun remboursement ne sera accordé après le début du camp de jour, sauf dans l'une des situations suivantes :

- Maladie ou blessure nécessitant un arrêt complet de la participation aux activités (sur présentation d'un billet médical);
- Déménagement (changement de municipalité).

Advenant l'une de ces situations, les semaines restantes du camp de jour vous seront remboursées.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de suspension ou d'expulsion du camp de jour.

HEURES D'ANIMATION

25 juin au 16 août 2019

Rencontre de parents : 13 juin à 18h30

CAMP DE JOUR Lundi au vendredi 9 h à 16 h	SERVICE DE GARDE Lundi au vendredi 7 h à 9 h 16 h à 17 h 30
--	---

SERVICE DE GARDE

Le service de garde n'est disponible que pour les enfants inscrits au camp de jour. Durant ces périodes, le code de vie du camp de jour ainsi que les règlements généraux doivent être respectés. Si vous avez choisi la formule sans service de garde lors de l'inscription de votre enfant, il demeure possible d'utiliser ce service de façon ponctuelle selon les modalités suivantes :

Service de garde à la fois

- 6 \$ / fois
- 50 \$ / 10 fois



Après 17 h 30, si un enfant n'a pas quitté le camp de jour, l'animateur présent communiquera avec les parents. À partir de 17 h 35, le parent devra payer des frais de 5 \$ pour chaque tranche de 10 minutes de retard, et ce, par enfant. Si un enfant n'est pas inscrit au service de garde, mais utilise les services (arrivée avant 8 h 45 ou départ après 16 h 15), un montant de 6 \$ par journée et par enfant sera facturé aux parents.

Nos sorties

Des sorties et des activités spéciales sont planifiées au cours de l'été. Pour des raisons de sécurité, le port du chandail à l'effigie du camp de jour est obligatoire lors de ces journées.

26 juin	Village Québécois d'antan (Drummondville)
3 juillet	Camping H ₂ O (Trois-Rivières)
10 juillet	Cache-à-l'eau (Boucherville)
17 juillet	La baleine nomade (Au camp!)
7 août	Plage Laliberté (Saint-Liboire)
14 août	Olympiades (Au camp!)
16 août	Party mousse (offert gratuitement à tous les enfants du camp de jour par la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham)



PROGRAMMATION

Voici notre calendrier d'activité pour cet été.



Calendrier 2019



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1 Jeux de société	24 Fermé 	25 La Saint-Jean au camp! Les bûcherons	26 Village Québécois d'antan Les chefs	27 Reprise du Village québécois d'antan Les chercheurs	28 Les artistes
Semaine 2 Les super-héros	1 Fermé 	2 Vie active	3 Camping H ₂ O Les bûcherons	4 Reprise H ₂ O Les chefs	5 Journée à l'envers! Journée à l'envers! Les chercheurs
Semaine 3 Les tropiques	8 Les chercheurs	9 L'Halloween Les artistes	10 Cache-à-l'eau Vie active	11 Les bûcherons	12 Les chefs
Semaine 4 Environnement	15 Les chefs	16 Les chercheurs	17 La baleine nomade Les artistes	18 Vie active	19 Les bûcherons
Construction Semaine 5 Safari	22 Bootcamp Les bûcherons	23 Les chefs	24 Beach Party Les chercheurs	25 Les artistes	26 Noël du campeur Vie active
Construction Semaine 6 Les couleurs	29 Journée noir et blanc! Vie active	30 Les bûcherons	31 Les chefs	1 Les chercheurs	2 Journée multicolore! Les artistes
Semaine 7 Zen	5 Yoga Les artistes	6 Vie active	7 Camping Plage Laliberté Les bûcherons	8 Reprise de la plage Laliberté Les chefs	9 Vie active
Semaine 8 Cinéma	12 Les chercheurs	13 Les artistes	14 Olympiades Journée intercamp	15 Les bûcherons	16 Party mousse!



UN ÉTÉ HAUT EN COULEUR!

Cette année, nous vous avons préparé de nombreuses activités!

Voici une légende des couleurs utilisées dans le calendrier :

➤➤ Les sorties sont le mercredi. **Sortie à l'extérieur du camp**

Activité au camp

➤➤ REPRISE : ces journées servent à reprendre la sortie en cas de mauvais temps ou de problématique avec la sortie.

➤➤ En **vert** (à gauche) : thématique de la semaine.

➤➤ Étant donné la popularité des clubs l'année passée, nous reprenons cette idée sous une autre forme. Chaque jour, les enfants auront la chance de vivre une activité en lien avec l'une des différentes thématiques.

Les bûcherons Les activités sont fortement inspirées des scouts. Les participants y développeront leur débrouillardise et leur connaissance de la nature!

Les chefs Lors de cette journée, les enfants deviendront des cuisiniers!

Les chercheurs Les enfants seront amenés à chercher des explications à divers phénomènes.

Les artistes Les enfants exploreront différentes formes d'art et ils pourront laisser libre cours à leur créativité.

Vie active Lors de cette journée, c'est le sport qui sera à l'honneur!

➤➤ Tout au long de l'été, d'autres **journées thématiques** s'ajouteront.



Surveillez attentivement le calendrier!



PROCÉDURE POUR LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS

Tous les jours, les présences sont prises à l'arrivée et au départ. Cependant, nous ne prenons pas en note les absences. Ainsi, nous ne vous téléphonerons pas si votre enfant n'est pas présent au camp de jour. **Nous ne prenons pas la responsabilité des absences de votre enfant.**

Si vous arrivez en retard au camp de jour, il est de votre responsabilité de confier votre enfant à son animateur. Vous pourrez consulter la coordonnatrice du camp de jour afin de savoir où se trouve le groupe de votre enfant.

Pour le départ des enfants, nous implanterons un nouveau fonctionnement cet été. Nous vous remettrons 3 cartes sur lesquelles le nom de votre enfant est indiqué. Chaque jour, vous devrez nous présenter l'une de ces cartes lorsque vous viendrez chercher votre enfant à la fin de la journée. Vous devrez aussi signer une feuille de départ.

Vous aurez 3 exemplaires au cas où une autre personne aura la responsabilité de venir chercher votre enfant à votre place. Il est de votre responsabilité de remettre une carte à cette personne.



Toutes les personnes autorisées à venir chercher l'enfant doivent être inscrites sur sa fiche d'inscription, sans quoi il ne sera pas autorisé à quitter le camp de jour. Il est de votre responsabilité de nous informer par écrit ou par téléphone si une personne non autorisée vient chercher votre enfant.

Si votre enfant quitte seul, vous devez en informer l'équipe du camp de jour. La procédure des cartes ne s'applique pas.



À APPORTER QUOTIDIENNEMENT

Dans le sac à dos

- Une casquette ou un chapeau
- Un tube de crème solaire
- Un maillot de bain
- Une serviette de plage
- Une bouteille d'eau, de préférence réutilisable
- Un élastique pour les cheveux (si cheveux longs)
- Des espadrilles
- Des vêtements de rechange
- Des vêtements que votre enfant peut salir
- Des bottes de pluie et un imperméable

Dans la boîte à lunch

- Un lunch (froid de préférence)
- Deux collations santé
- Un breuvage pour le dîner

Pensez à l'environnement

Évitez les déchets en utilisant des contenants réutilisables!

CODE VESTIMENTAIRE

Tous les jours, votre enfant doit porter :

- des vêtements de sport adaptés à la température
- un chandail assez long, cachant suffisamment les épaules et le ventre
- une casquette ou un chapeau
- des espadrilles (pas de sandales)

Les robes et les jupes sont à éviter, sauf si un legging ou un cuissard est porté en dessous.

Les bijoux sont également à proscrire par mesure de sécurité (blessure, perte, bris ou vol).

CHANDAIL DU CAMP

Les enfants inscrits aux sorties recevront un chandail à l'effigie du camp de jour. Ce chandail est inclus dans les frais d'inscription. Il est **obligatoire lors des sorties**.

Si vous perdez votre chandail ou que vous désirez en avoir un deuxième, vous pourrez en obtenir un au coût de 10 \$.

OBJETS PERSONNELS

- Ne laissez pas votre enfant apporter des objets personnels ou ayant une valeur monétaire ou sentimentale (jouets, argent de poche, matériel électronique) qui pourraient être perdus ou brisés.



- Il est fortement recommandé de bien identifier le matériel et les vêtements de vos enfants.
- Nous ne sommes pas responsables des objets brisés, perdus ou volés.
- Les objets perdus seront déposés dans la boîte prévue à cet effet.
- À la fin du camp, tous les objets perdus et non réclamés seront envoyés à un organisme communautaire.

BICYCLETTES

Tous les enfants qui se déplacent jusqu'au camp de jour à bicyclette doivent s'assurer d'avoir un cadenas et de bien verrouiller leur bicyclette dans les supports et espaces appropriés. Nous ne sommes pas responsables des vols. Pour tout déplacement à bicyclette, le port du casque est obligatoire.

DÎNER ET COLLATIONS

Le dîner et les temps de collation sont supervisés par le personnel d'animation.

Nous vous encourageons à préparer un lunch santé et bien équilibré, contenant des fruits et des légumes, afin que votre enfant puisse avoir de l'énergie tout au long de la journée.

Le camp de jour offre la possibilité aux enfants d'apporter des repas à réchauffer, sauf les jours de sortie. Il est toutefois possible que l'on demande aux enfants d'apporter un repas froid en fonction des activités organisées. Nous en aviserons alors les parents. Cela dit, il est fortement recommandé d'apporter des lunchs froids ou des thermos tous les jours afin d'éviter les files d'attente aux micro-ondes.

Si nécessaire, veuillez prévoir l'utilisation d'un bloc réfrigérant.

En partenariat avec Les Festins Gitans, nous offrons également la possibilité aux jeunes du camp de jour de manger des repas chauds déjà préparés et réchauffés, au coût de 5,50 \$ par repas (taxes incluses). Vous trouverez le menu en annexe de ce document. La date limite pour transmettre votre coupon et votre paiement est le 1^{er} juin 2019. Si l'un des repas payés ne peut être utilisé (en cas d'absence de l'enfant), vous avez deux choix :

- Transférer ce repas à un autre jour
- Offrir le repas à un enfant défavorisé du camp de jour

Pensez à l'environnement et utilisez des ustensiles en métal ainsi que des sacs à lunch et des contenants réutilisables, autant pour la nourriture que pour les breuvages. Prenez note que les contenants de verre sont formellement interdits pour des raisons de sécurité.



Afin de prendre soin des enfants ayant des allergies, nous vous demandons d'éviter les aliments contenant des arachides, des noix ou des fruits de mer. De plus, pour les mêmes raisons, le partage de nourriture entre les enfants est formellement interdit. Par ailleurs, les enfants ayant des allergies doivent **avoir leur auto-injecteur Epipen avec eux en tout temps.**

MALADIE

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- fièvre
- vomissements au cours des dernières 24 heures
- diarrhée
- éruption cutanée non diagnostiquée
- maladie infectieuse
- présence de parasite (poux)

Si votre enfant présente l'un de ces symptômes au cours de sa présence au camp de jour, nous communiquerons avec vous afin que vous veniez le chercher.

MÉDICAMENTS

Nous vous demandons d'informer l'équipe de coordination si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les heures de camp de jour. Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicaments devra être rempli et signé à cet effet. Aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans cette autorisation écrite.

Il est à noter que seuls les médicaments d'ordonnance accompagnés d'une prescription médicale et pris par voie orale seront acceptés. Nous vous demandons également de fournir un contenant identifié dans lequel seule la dose nécessaire pour la journée sera insérée. Ce contenant devra être remis à l'animateur de l'enfant au début de la journée.

En ce qui concerne les allergies, l'enfant allergique doit **avoir son auto-injecteur Epipen avec lui en tout temps.**

URGENCE

Notre équipe d'animation prendra la décision de transporter un enfant par ambulance s'il le juge nécessaire. Les frais encourus seront facturés aux parents.



Lors d'une situation d'urgence, les parents ou les personnes-ressources indiquées sur la fiche d'inscription de votre enfant seront contactés, d'où l'importance de donner des numéros de téléphone valides.

REÇU D'IMPÔT

Selon la Loi sur l'impôt, un reçu pour frais de garde (Relevé 24) vous sera envoyé par la poste en février de l'année suivant la présence de votre enfant au camp de jour. Ce relevé vous servira lors de votre déclaration d'impôt. Pour ce faire, nous devons avoir le numéro d'assurance sociale de la personne qui paie le service.

FORMATION DES ANIMATEURS

L'ensemble de notre personnel d'animation détient une formation à cet effet (DAFA ou formation offerte par Loisir Sport Centre-du-Québec), de même qu'une formation RCR.

Cette formation inclut plusieurs volets, notamment :

- Les principes d'une communication efficace
- Le travail d'équipe
- Les besoins et les caractéristiques des enfants
- L'attitude et l'éthique d'un animateur
- La dynamique d'un groupe
- La sécurité, la prévention et la gestion des risques
- Les aspects légaux de la fonction d'animateur
- Les premiers soins



CODE DE VIE (À LIRE AVEC VOTRE ENFANT)

Voici les différentes règles que je dois suivre lorsque je fréquente le camp de jour :

Respect du matériel et des lieux

- Je laisse mes objets personnels à la maison afin de participer pleinement aux activités et d'éviter tout bris, perte ou vol.
- Je ne brise pas volontairement des objets qui ne m'appartiennent pas.
- Je prends soin du matériel que l'on met à ma disposition et je le range après utilisation.
- Je respecte la nature : je dépose mes déchets au bon endroit (poubelle, recyclage, compost).

Respect des équipes d'animation et de coordination

- Je suis respectueux lorsque je m'adresse à mon animateur et aux autres personnes responsables du camp de jour.
- J'écoute attentivement les consignes de mon animateur et je les respecte en tout temps.
- Je respecte le silence lorsqu'on me le demande.
- Je reste avec mon animateur en tout temps et je m'assure qu'il peut me voir.
- J'avise un responsable lorsque je quitte les lieux ou que je dois me déplacer.
- Je suis toujours poli : *s'il-vous-plait* et *merci* sont des mots magiques que j'ai intégrés à mon vocabulaire.
- Je suis conscient que mon animateur est responsable de ma sécurité. Je ne mets donc pas ma sécurité ou celle de mes camarades en danger.



Respect des camarades

- Tous les jours, j'apporte mon sourire et ma bonne humeur au camp de jour.
- Lors des activités, je gagne humblement et je perds dignement.
- Je m'explique calmement, je cherche des solutions non violentes et je contrôle mes émotions.
- En aucun cas je n'insulte ou ne frappe l'un de mes camarades. Je suis conscient que ces gestes pourraient mener à mon expulsion du camp de jour.

Conséquences en cas de manquement

En cas de non-respect des règles, je m'expose à des conséquences. Chacune des conséquences a pour but d'améliorer la qualité de vie au camp, de faire cesser un comportement inadéquat et de m'offrir un moment de réflexion.

Les conséquences seront appliquées en fonction de la nature de mes gestes et de leur gravité.

Degré mineur	Degré majeur
<p>Manque de respect envers l'équipe du camp de jour ou envers les camarades, manque de respect envers le matériel ou les lieux, non-respect de l'autorité</p>	<p>Violence physique, injure, intimidation, crise de rage ou acte compromettant la sécurité</p>
<p>Escalade des sanctions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avertissement verbal. 2. Discussion avec l'animateur ou avec la coordonnatrice du camp afin de trouver des solutions concrètes. 3. Avis écrit aux parents. 	<p>Escalade des sanctions</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Retrait de l'enfant de son groupe : <ol style="list-style-type: none"> a. Rencontre avec l'animateur et la coordonnatrice du camp de jour.



<ul style="list-style-type: none">4. Rencontre disciplinaire avec l'enfant, ses parents et les responsables du camp de jour, au cours de laquelle une entente écrite sur le comportement à améliorer sera signée.5. Suspension d'une à trois journées.6. Expulsion définitive du camp de jour.	<ul style="list-style-type: none">b. Rencontre disciplinaire avec les parents.c. Suspension d'une à trois journées. <ul style="list-style-type: none">2. Expulsion définitive du camp de jour.
--	---

*** En cas de possession de drogue ou d'alcool, l'expulsion définitive de l'enfant est automatique et non négociable ***

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de suspension ou d'expulsion du camp de jour.



Journée typique au camp

9 h	Rassemblement : les enfants rejoignent les animateurs pour les présences
9 h 15	Animation par groupe
10 h 15	Collation
10 h 30	Animation par groupe
11 h 30	Dîner
13 h	Animation par groupe
14 h	Animation par groupe
15 h	Collation
15 h 15	Animation par groupe
15 h 45	Rassemblement et retour sur la journée
16 h	Départ et début du service de garde